

_____ MISE AU SUCCÈS.

La nouvelle génération de **pros.**



TABLE DES MATIÈRES

Assurances	2
Comptabilité publique	4
Développement professionnel	5
Évaluation uniforme	7
Examens CGA	9
Gouvernance	10
Membres dans le secteur public et parapublic	11
Membres en cabinet	12
Membres en entreprise	13
Orientations stratégiques	14
Programmes affinités	15
Programmes de formation professionnelle	16
Réglementation	17
Regroupements régionaux	18
Relations gouvernementales	20
Ressources humaines	21
Retraite	22
Vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité	23
Vigie en management et en comptabilité de management	23

COMITÉ DES ASSURANCES

Membres du comité

Benoît Caron, CPA auditeur, CA, président

Bernard Deschamps, CPA, CMA

François Dufault, CPA, CA

Patrick Gélinas, CPA, CA

Lorraine Godin, CPA, CA

Marie-France Langlois, CPA, CA

Jean-Paul Lauly, CPA auditeur, CA

Suzanne Mercier, CPA, CA

Evelyn Paquin, FCPA, FCA

Guy Parent, CPA, CGA

André Phan, CPA, CGA

Carl Têtu, CPA, CA

Secrétaire

Maryse Dumais

Mandat

Le comité des assurances voit à l'élaboration, la surveillance et la promotion des différents programmes offerts aux membres de l'Ordre, notamment :

- > l'assurance automobile et habitation;
- > l'assurance vie temporaire;
- > l'assurance collective à l'intention des cabinets;
- > l'assurance soins de santé et soins dentaires;
- > l'assurance invalidité et frais généraux;
- > l'assurance contre les maladies graves.

Les membres bénévoles du comité des assurances souscrivent au Code d'éthique à l'intention des membres des comités non statutaires qu'ils doivent respecter tout au long de leur mandat et dans l'accomplissement de leurs fonctions. Le comité s'assure ainsi de privilégier l'intérêt des membres assurés tout au long du processus décisionnel et ce, en évitant tout conflit d'intérêts, apparent ou réel.

Résumé des activités

Le comité s'est acquitté de ses responsabilités à l'égard des programmes d'assurance offerts aux membres par un suivi continu et rigoureux des enjeux et tendances du marché associés à chaque programme.

Suite à la refonte de son programme d'assurance collective à l'intention des cabinets à l'automne 2013 et à la lumière des résultats

de la première année, le comité a renouvelé le programme en janvier 2015 sans aucune augmentation globale des primes.

Le régime d'assurance vie a généré un surplus de 316 000 dollars, ramenant le déficit accumulé à 565 000 dollars. Il s'agissait d'un premier surplus en quatre ans, alors que les primes n'ont pas été modifiées. Le comité espère que le déficit accumulé sera complètement résorbé d'ici quelques années. Les régimes d'assurance invalidité et maladies graves ont quant à eux été renouvelés sans aucune augmentation de primes.

Les résultats techniques du régime d'assurance soins de santé et soins dentaires, consécutifs à la terminaison d'un programme suite à l'unification, ont permis au comité de redistribuer un surplus de plus de 360 000 dollars. Fort de son effectif élargi et ayant à cœur les intérêts de ses assurés, le comité a également procédé à un appel d'offre au cours de l'exercice pour son régime d'assurance soins de santé et soins dentaires. La compagnie d'assurance retenue, Great West, a procédé au transfert des assurés en collaboration avec l'équipe du Groupe Vigilis en date du 1er janvier 2015. Le tout s'est déroulé à la satisfaction des assurés et des membres du comité et a permis de garder un meilleur contrôle des coûts imputés au régime.

Les programmes d'assurance automobile et habitation ont affiché de bons résultats, TD assurance Meloche Monnex avec une rétention de la clientèle à près de 93,8 % et La Personnelle avec une augmentation de

près de 848 polices sur un an. Le comité s'est également intéressé de près avec les deux principaux intervenants aux protections et aux modifications des protections offertes en cas de dégât d'eau.

Dans le cadre de son mandat, le comité a également rencontré certains représentants et mandataires des programmes d'assurance de l'Ordre, notamment ceux de la Great West – programmes assurance vie temporaire, assurance invalidité et frais généraux, assurance soins de santé et soins dentaires et assurance maladies graves – et ceux de La Personnelle et de TD Meloche Monnex – programmes d'assurance auto et habitation. Le Comité s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2014-2015.

En terminant, je profite de l'occasion pour transmettre mes remerciements les plus sincères à tous les membres du comité, à l'équipe du Groupe Vigilis et à celle de Normandin Beaudry, ainsi qu'aux différents partenaires pour leur apport et le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

Le président du comité,
Benoit Caron, CPA auditeur, CA

COMITÉ DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Membres du comité

Guylaine Houde, CPA auditrice, CA

Hubert Laberge, CPA auditeur, CA

Luc Léger, FCPA auditeur, FCGA

Jasmine Marcoux, CPA auditrice, CA

Martine Picard, FCPA auditrice, FCA

Secrétaire

Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate

Mandat

Le comité de la comptabilité publique a comme rôle principal d'administrer, évaluer et rendre des décisions ou des recommandations concernant les demandes d'évaluation des conditions de délivrance du permis de comptabilité publique pour les membres CPA, le tout conformément au Règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables en management accrédités, au Règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables généraux accrédités, au Règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables professionnels agréés (en vigueur depuis juin 2014) et aux dispositions prévues dans la Loi sur les comptables professionnels agréés.

Résumé des activités

Pendant l'exercice 2014-2015, les membres du comité de la comptabilité publique se sont rencontrés à huit reprises et ils ont analysé les demandes suivantes :

- > permis de comptabilité publique sous programme d'encadrement;
- > approbation de maîtres de stage;
- > libération du programme d'encadrement;
- > équivalence en vue de l'obtention du permis de comptabilité publique;
- > approbation de la Déclaration de stage de formation professionnelle en comptabilité publique;

- > approbation du Rapport de stage de formation professionnelle en comptabilité publique;
- > révision d'une décision du comité de la comptabilité publique;
- > délivrance de permis comptabilité publique « limitatifs »;
- > prolongation de délai pour suivre des cours imposés par le comité exécutif;

Outre ce qui précède, les membres du comité ont également émis les recommandations spécifiques suivantes auprès du comité exécutif :

- > sur la suspension et la révocation du permis de comptabilité publique pour les membres qui n'avaient pas complété le programme d'encadrement imposé par le comité exécutif;
- > sur la suspension et la révocation des permis de comptabilité publique « limitatifs » pour les membres qui n'ont pas suivi les cours imposés par le comité exécutif lors de la délivrance de leur permis de comptabilité publique « limitatif »;
- > sur la prolongation de délai pour compléter le programme d'encadrement imposé lors de la délivrance du permis de comptabilité publique.

En tout, les membres du comité ont traité plus de 84 demandes ayant trait à la délivrance du permis de comptabilité publique aux membres de l'Ordre des CPA.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Membres du comité

Johanne Bertrand, CPA, CA, présidente

Francis Belzile, CPA, CA

Rodrigue Côté, CPA auditeur, CGA

Vanessa Doyon, CPA, CMA

Pascale Fournier, CPA, CA

Ghislaine Guilbault, CPA auditrice, CA

Manon Hall, CPA, CA

Dany Larivière, CPA auditeur, CGA

Guy Lavallée, CPA, CA

Robert Papineau, CPA, CA

Johannie Sylvain, CPA, CGA

Hugues Talbot, CPA, CMA

Martin Tremblay, CPA, CGA

Nicholas Tremblay, CPA, CGA

Isabelle Veilleux, CPA, CMA

Invités

Patrick Beaudoin, CPA, CA

Raymond Drouin, FCPA, FCA

André Leblanc, CPA auditeur, CA

André Mignault, CPA, CA

Secrétaire

Daniel Benard, FCPA, FCA

Mandat

Le comité de développement professionnel a pour principal rôle d'identifier les besoins professionnels des CPA en vue de bonifier l'offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA.

Bilan du premier programme unifié 2013-2014

succès sur tous les plans, incluant :

- > près de 6 600 passeports vendus;
- > environ 750 produits de développement professionnel dont 650 activités de formation : 250 de l'Ordre et 400 autres en partenariat;
- > plus de 275 nouveautés dont près de 200 en partenariat, principalement en management;
- > une offre bonifiée dans les régions avec de nombreuses activités en management offertes notamment par nos partenaires et quelque 90 formations à distance;
- > plus de 58 000 inscriptions au programme comparé aux 37 000 inscriptions cumulées par les trois programmes en 2012-2013, une hausse de 58 %;
- > plus de 63 500 produits et services de développement professionnel utilisés;
- > près de 14 000 CPA qui ont utilisé au moins un produit ou service de développement professionnel;
- > cote de satisfaction de 4,7/5 tant pour les contenus des formations que pour la qualité de l'animation.

Programme de développement professionnel

Les membres du comité ont révisé et reconduit plusieurs principes directeurs pour l'établissement du programme, incluant :

- > la sélection des lieux de formation;
- > le nombre optimal d'activités de formation au global et par section;
- > le nombre optimal de séances au global et par lieu de formation;
- > le nombre minimum de participants requis pour tenir une séance.

Ayant comme objectif de répondre aux besoins des CPA, le comité a également validé et entériné le projet de programme de développement professionnel 2015-2016 présenté par la vice-présidence au développement professionnel de l'Ordre. La plupart de ces produits et services avaient préalablement été validés par des membres de plusieurs comités et groupes de travail rattachés à la vice-présidence.

Niveau de satisfaction des participants aux activités de l'Ordre

Les membres du comité attachent une grande importance à ce volet et sont très satisfaits de la cote de 4,7/5 accordée pour les contenus et pour l'animation des activités de formation. Nous avons pris connaissance des cotes de satisfaction du premier programme unifié offert en 2013-2014 à la rencontre d'octobre 2014 et avons assuré une vigie à la rencontre de janvier 2015 pour le programme 2014-2015.

Niveau de participation aux activités de l'Ordre

Les membres du comité attachent également une grande importance à ce volet. Les niveaux de participation au premier programme unifié offert en 2013-2014 nous ont été présentés à la rencontre d'octobre 2014 et nous avons assuré une vigie à la rencontre de janvier 2015 sur la participation au programme 2014-2015.

Les membres du comité ont également analysé différents projets à la rencontre d'octobre 2014 dont :

- > l'ajout de nouveaux concepts au programme, incluant les forums stratégiques et les séries d'outils;
- > la réduction du prix du matériel des participants;
- > la révision de la grille tarifaire et des modalités et conditions pour la saison 2015-2016;
- > la révision des barèmes d'honoraires versés aux auteurs (incluant les auteurs indépendants) et aux animateurs, principalement pour les formations à distance et suite à des projets pilotes concluants.

En conclusion, les membres du comité profitent de ce bilan annuel pour souligner le travail exceptionnel accompli par la vice-présidence au développement professionnel qui assure la réalisation et le succès de ce programme. L'année 2014-2015 s'annonce également comme une année exceptionnelle tant au niveau de la participation que de la satisfaction! Merci aux membres CPA de contribuer à ce succès en participant aux activités organisées pour eux!

La présidente du comité,
Johanne Bertrand, CPA, CA

COMITÉ DE L'ÉVALUATION UNIFORME

Membres du comité

Marie-Claude Tardif, CPA auditrice, CA,
présidente

Nathalie Daigneault, CPA auditrice, CA

Aziz Jonathan Mercho, CPA, CA

Thouria Msehli, CPA auditrice, CA

Marie-Eve Ostiguy, CPA auditrice, CA

Jonathan Vandal, CPA, CA

Secrétaire

Hélène Racine, FCPA auditrice, FCA

Mandat

Conformément à son mandat, le comité de l'évaluation uniforme, composé de six membres, a révisé l'Évaluation Uniforme de 2014. Deux des six membres du comité en étaient à une participation d'au moins trois années au sein du comité. Ceci a permis d'assurer une continuité dans l'appréciation du niveau des attentes de l'EFU. De plus, la composition variée du comité regroupant des représentants issus de l'industrie et de l'expertise comptable en cabinet a permis de bien évaluer le niveau d'attentes auxquelles seront confrontés les candidats se situant à un niveau d'entrée à la profession comptable.

Résumé des activités

La révision a été effectuée du 24 au 26 mai 2014 au bureau torontois de CPA Canada. En plus des membres du comité, s'y trouvaient des représentants des ordres des autres provinces canadiennes, des permanents des services interprovinciaux de formation professionnelle de CPA Canada ainsi que trois personnes responsables de la traduction. Par ailleurs, quelques membres du jury d'évaluation, en plus de la présidente, se sont joints au groupe. Les membres du comité ont revu les simulations ainsi que les guides d'évaluation proposés tant dans leur version française qu'anglaise. Ils ont analysé la clarté, la cohérence et le niveau de difficulté de chacune des simulations de l'EFU et se sont assurés qu'elles étaient conformes à la Grille de compétences, tant pour ce qui est

des valeurs et compétences fondamentales que des compétences particulières qui y sont définies. Ils se sont assurés que les indicateurs principaux et secondaires étaient adéquats et complets, ils ont également vérifié les niveaux de performance figurant sur les guides d'évaluation pour toutes les simulations de l'EFU. Les membres du comité ont suggéré des modifications, des ajouts et des retraits tant au niveau des simulations que des guides d'évaluation proposés. La plupart des modifications ont été acceptées sur place tandis que d'autres ont été soumises à l'approbation du jury d'évaluation.

Les membres du comité ont aussi eu l'occasion d'échanger leurs perceptions et évaluations avec les membres du jury quant au niveau de difficulté de chacune des questions, de chacune des simulations et de l'EFU pris dans son ensemble en tenant compte des nouvelles normes comptables (IFRS) et autres référentiels comptables canadiens en vigueur pertinents. Les commentaires formulés par le comité sur les niveaux de difficulté et les niveaux d'attentes ont été pris en compte par les membres du jury. En juin 2014, le jury d'évaluation a communiqué, par conférence téléphonique, avec un représentant des réviseurs de chacune des provinces pour leur faire part des changements importants apportés par le jury aux simulations et aux guides d'évaluation, suite aux recommandations des réviseurs provinciaux. Le comité est d'accord avec les modifications apportées à l'EFU par le jury. Somme toute, la grande majorité des recommandations du

comité ont été acceptées par le jury. En ce qui a trait aux modifications à l'EFU qui n'ont pas été retenues, le comité a reçu l'assurance que le jury assurera le suivi en septembre prochain lors de la finalisation du niveau d'attentes envers chacune des simulations en préparation de la correction de l'examen. Le 28 juillet 2014, la présidente du comité de l'évaluation uniforme a participé à une réunion tenue à Montréal avec trois membres du jury d'évaluation et cinq membres du personnel de CPA Canada, dont les traducteurs, afin de vérifier à nouveau la clarté des simulations de la version française de l'EFU, suite aux modifications du jury, et de s'assurer de leur conformité avec celles de la version anglaise. En octobre 2014, la présidente du jury a tenu une conférence téléphonique avec un des représentants de chacun des ordres qui ont participé à la révision afin de faire rapport sur les changements importants

touchant les guides d'évaluation suite aux décisions prises au centre de précorrection. Enfin, également en octobre, la présidente du jury a tenu une autre conférence téléphonique avec ces mêmes représentants à la fin du processus de correction. Elle y a fait part des problèmes importants résolus lors de la correction. Considérant le niveau très élevé de satisfaction suite aux travaux de révision ci-haut mentionnés, le comité se déclare satisfait, à ce jour, des simulations ainsi que des guides d'évaluation.

La présidente du comité,
Marie-Claude Tardif, CPA auditrice, CA

COMITÉ DES EXAMENS CGA

Membres du comité

Rénald Vigneault, FCPA, FCGA, président

Emilio Boulianne, FCPA, FCGA

Guy Cucumel

Sandra Lacroix, CPA, CGA

Luc Léger, FCPA auditeur, FCGA

Secrétaire

Hélène Racine, FCPA auditrice, FCA

Mandat

Le comité des examens CGA a pour mandat de s'assurer de la coordination des activités liées à la correction des examens CGA (PA1, PA2 et AU2), de superviser la mise en place des équipes qui devront faire la correction, de recevoir les analyses faites par le groupe de travail de normalisation des résultats des examens, de discuter des résultats et d'approuver, ou modifier avec justifications, leurs recommandations quant à la note de passage pour chaque examen et de recommander au comité exécutif l'approbation des résultats des examens CGA. Le comité s'assure de la qualité, de la pertinence, de la fiabilité et de l'intégrité du processus entourant la préparation et la correction des examens CGA. Ce comité formule au comité exécutif de l'Ordre les recommandations qui s'imposent à l'égard des examens du cheminement CPA, CGA.

Résumé des activités

L'exercice 2014-2015 a été marqué par la correction provinciale de tous les examens de la session de juin 2014 et de décembre 2014. Sous la supervision du président du comité, toute la logistique du centre de correction a été confiée à la directrice des programmes de formation professionnelle à l'Ordre,

Hélène Racine, FCPA auditrice, FCA, et à la conseillère à la pédagogie, Marjolaine Beaudry, CPA auditrice, CA. Le recrutement des correcteurs CPA, CGA, de leurs superviseurs et des responsables d'examens, la mise en place d'un centre de correction et d'un système de gestion de correction électronique, l'établissement du profil de passage par un comité distinct de normalisation, la diffusion des résultats, les mentions d'honneur, la gestion des demandes d'appel, la révision et l'adaptation des examens de CGA Canada font partie des défis qui ont été relevés cette année. Mentionnons également la mise en place, depuis juin 2013, de la possibilité pour les candidats d'écrire leurs réponses à l'ordinateur pour les examens PA1, PA2 et AU2. De plus, le personnel de l'Ordre des CPA, sous la direction d'Hélène Racine, a commencé à diriger les candidats qui désirent faire la transition vers le programme CPA.

En terminant, je suis fier du processus rigoureux appliqué pour la correction des examens CGA et je remercie les membres du comité ainsi que toutes les personnes qui y sont impliquées.

Le président du comité,
Rénald Vigneault, FCPA, FCGA

COMITÉ SUR LA GOUVERNANCE

Membres du comité

Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA, présidente

Mario Lafond, FCPA auditeur, FCGA

André Miville, FCPA auditeur, FCA

Josée Néron, CPA, CMA

Me Nelly Rodrigue

François Toulouse, CPA auditeur, CGA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Le mandat du comité sur la gouvernance consiste à guider le Conseil d'administration et lui faire des recommandations en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales de l'Ordre et reflètent les meilleures pratiques et les tendances actuelles en matière de saine gouvernance dans les organismes comparables à l'Ordre, et ce dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à trois reprises pour voir à la rédaction des politiques et processus d'application appropriés en matière de gouvernance et en proposer l'adoption au Conseil, entre autres pour : la révision du mandat du comité, la révision de la procédure d'élection des membres du comité exécutif, la révision du processus d'évaluation des comités, sous-comités et groupes de travail à l'Ordre, la révision de la Politique relative à la gouvernance de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et l'approbation du mandat du Comité de vigie suite à l'union des deux comités de vigie existants.

La présidente du comité,
Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA

COMITÉ DES CPA DANS LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

Membres du comité

Guy Lavallée, CPA, CA, président

Jacques Bergeron, CPA, CA

Françoise Boudreau, FCPA, FCGA

David Brouillette, CPA, CMA

Danielle Cantin, CPA, CMA

Suzanne Chiricota, FCPA, FCGA

Robert Dupuis, CPA, CMA

Richard Gagnon, FCPA auditeur, FCA

Renaud Gilbert, CPA, CA

Daniel Gosselin, FCPA, FCA

Claude Lantier, CPA, CA

Maurice Laplante, CPA, CA

Jean L. Laporte, CPA, CGA

Sylvain Michaud, CPA, CA

Caroline Painchaud, CPA, CMA

Alexandre Salvas, CPA, CGA

Jean Villeneuve, CPA auditeur, CA

Secrétaire

Alexandra Langelier, CPA, CA

Mandat

Le comité des CPA dans le secteur public et parapublic a pour principal rôle d'identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant dans le secteur public en vue de bonifier l'offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA dans ce secteur.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à trois reprises et des groupes de travail ad hoc formés à partir de ce comité ont également tenu plusieurs rencontres.

Le comité a été appelé à suggérer l'ajout de nouvelles activités de formation, à proposer des sujets de conférences pour le Colloque CPA-Parlementaires et le Colloque CPA dans le secteur public et parapublic, et ce, afin que ceux-ci soient représentatifs de la réalité professionnelle des CPA œuvrant dans ces secteurs.

Le groupe de travail sur la reconnaissance des CPA dans le secteur public et parapublic, formé à partir des membres du comité, s'est réuni à trois reprises. Il a pour mandat d'épauler l'Ordre afin de faire reconnaître la valeur ajoutée des CPA dans le secteur public, et ainsi d'augmenter leur visibilité et leur rayonnement.

Le groupe de travail sur les prix et distinctions s'est quant à lui réuni à deux reprises. Il a pour mandat d'identifier des candidatures potentielles de CPA du secteur public et parapublic aux divers prix et distinctions, particulièrement au Prix Excellence CPA – Secteur public.

Finalement, je profite de l'occasion pour transmettre mes sincères remerciements à tous les membres du comité pour leur dévouement et leur engagement. Leur apport permet, sans contredit, de mieux répondre aux besoins des CPA qui ont choisi de relever le défi de servir la population en œuvrant dans le secteur public et parapublic.

Le président du comité,
Guy Lavallée, CPA, CA

COMITÉ DES CPA EN CABINET

Membres du comité

Audrey Mercier, CPA auditrice, CA, présidente

Karène Beaulieu, CPA auditrice, CA

Paul Beauvais, CPA auditeur, CA

Martin Cloutier, CPA auditeur, CA

Hélène Forest, CPA auditrice, CA

Manon Hall, CPA auditrice, CA

Claude Hamel, CPA auditeur, CGA

Hélène Huot, CPA auditrice, CA

France Lemieux, CPA auditrice, CA

Suzanne Major, CPA auditrice, CA

André Mignault, CPA auditeur, CA

Joël Minville, CPA auditeur, CA

Marlène Labelle, CPA auditrice, CA

Robert Papineau, CPA auditeur, CA

Jocelyn Patenaude, CPA auditeur, CA

Secrétaire

Guylaine Houde, CPA, CA

Mandat

Le mandat du comité des CPA en cabinet consiste à identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant en cabinet en vue de bonifier cette offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA dans ce secteur.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à deux reprises. Il a notamment été appelé à formuler des suggestions pour aider la vice-présidence au développement professionnel à identifier les besoins des CPA en cabinet pour l'année 2014-2015 et les suivantes. Les membres du comité ont également collaboré au recrutement d'auteurs, d'animateurs et de collaborateurs pour participer au programme de développement professionnel et ont recommandé des moyens d'augmenter le taux de participation et de satisfaction des membres œuvrant en cabinet à l'égard des activités de formation de l'Ordre.

Conformément à son mandat, le comité a aussi validé les orientations et le contenu du programme de développement professionnel 2014-2015 destiné aux CPA en cabinet et a fait état de certaines préoccupations et situations pratiques qui permettront d'enrichir les activités de formation.

Le comité regroupe des membres qui représentent collectivement toutes les sphères d'activité des CPA en cabinet, ce qui lui permet de faire valoir les préoccupations, les valeurs et les besoins propres aux CPA de ce secteur.

Pour finir, je profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous les membres pour leur engagement et leur collaboration.

La présidente du comité,
Audrey Mercier, CPA auditrice, CA

COMITÉ DES CPA EN ENTREPRISE

Membres du comité

Yves Lorange, CPA, CGA, président

John W. Babiak, FCPA, FCMA

Linda Belleau, CPA, CMA

Robert Drolet, CPA, CA

Nathalie Dupuis, CPA, CMA

Denis Goyette, CPA, CA

Pierre Jean, CPA, CA

Hugues Talbot, CPA, CMA

Secrétaire

Alexandra Langelier, CPA, CA

Mandat

Le comité des CPA en entreprise a pour principal rôle d'identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant en entreprise en vue de bonifier l'offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA dans ce secteur. Le travail des membres du comité contribue à aider les CPA à exceller dans leur travail en appui à l'atteinte des objectifs de leur employeur. Le maintien d'un haut niveau de compétence des CPA contribue également à la protection du public.

Résumé des activités

La mise en commun de notre expérience et de nos réseaux a permis de proposer des moyens concrets pour augmenter la participation et la satisfaction des membres en entreprise à l'égard du programme de développement professionnel. Ainsi, des sujets d'activités de formation et de conférences ont été proposés à la vice-présidence au développement professionnel et les grands champs de compétences utilisés par la vice-présidence ont été validés.

Le comité a complété une réflexion quant à son plan d'action pour les prochaines années et sa composition, et ce afin d'être plus représentatif de la répartition des membres en entreprise. Plus spécifiquement, le comité poursuit le recrutement de nouveaux membres afin de représenter les divers niveaux hiérarchiques et secteurs d'activité dans lesquels les CPA en entreprise travaillent.

Le programme des colloques des CPA en entreprise a par ailleurs été validé et des suggestions de conférences complémentaires ont été recueillies pour les journées de juin 2015. Finalement, le programme projeté de développement professionnel pour la saison 2015-2016 a été validé auprès des membres et les commentaires ont été considérés afin que celui-ci propose aux CPA en entreprise des activités à forte valeur ajoutée.

J'aimerais finalement remercier tous les membres et la secrétaire du comité pour leur travail, leur collaboration et leur engagement envers la profession comptable. Je suis convaincu que les efforts du comité contribuent au maintien d'une offre de produits et services qui sont utiles et qui répondent aux besoins des membres en entreprise.

Le président du comité,
Yves Lorange, CPA, CGA

COMITÉ SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Membres du comité

Alain Dugal, FCPA, FCA, président

André Dugal, FCPA auditeur, FCA

Nathalie Houle, FCPA, FCMA

Benoit Lavigne, CPA auditeur, CA

Jacques Lefebvre

Josée Néron, CPA, CMA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Le comité sur les orientations stratégiques a pour mandat de superviser, pour le compte du Conseil d'administration de l'Ordre, l'élaboration, l'approbation et la réalisation des orientations stratégiques, y compris la reddition de comptes sur la mise en œuvre des orientations stratégiques, et de faire rapport au Conseil.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à une reprise pour amorcer le processus de mise à jour des orientations stratégiques 2015-2017. Au 31 mars 2015, les consultations sur le projet des orientations stratégiques étaient sur le point d'être complétées de sorte qu'une adoption par le Conseil d'administration en mai 2015 est prévue.

Le président du comité,
Alain Dugal, FCPA auditeur, FCA

COMITÉ DES PROGRAMMES AFFINITÉS

Membres du comité

Robert Landry, CPA, CMA, président

Francis Belzile, CPA, CA

Jonathan Caron, CPA, CGA

Caroline Goulian, CPA auditrice, CA

Pierre Hétu, CPA, CGA

Lyne Lortie

Alain Tremblay, CPA, CA, CA•TI

Secrétaire

Maryse Dumais

Mandat

Le comité des programmes affinités a pour mandat d'évaluer les secteurs les plus prometteurs en vue d'améliorer l'offre de produits et de services afin que les membres profitent d'un rabais ou d'un avantage significatif en raison de la force du groupe.

Parmi ses responsabilités, notons les suivantes :

- > identifier les secteurs où les produits et services semblent prometteurs et les prioriser pour l'année, et saisir les occasions se présentant en cours d'exercice;
- > présenter des recommandations concernant l'offre de nouveaux produits et services ainsi que les modifications à apporter aux programmes affinités existants;
- > évaluer si des produits et services commerciaux, incluant les programmes d'assurance, peuvent être combinés pour bonifier l'offre aux membres;
- > évaluer si les recommandations et les plans d'affaires respectent les critères approuvés;
- > assurer la mise en marché auprès des membres et des candidats des produits et services des différents programmes affinités;
- > recevoir les offres de partenariat proposées à l'Ordre et aux regroupements régionaux de plus de 5 000 \$, les évaluer et faire des recommandations au comité de direction;
- > réviser régulièrement les produits et services inclus dans les programmes affinités afin de s'assurer qu'ils sont à jour et répondent aux besoins de la majorité des membres.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité a conclu les ententes suivantes :

- > Hôtels Delta : jusqu'à 40 % de rabais aux hôtels Delta de Montréal, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, (l'entente avec l'hôtel Delta Québec avait été conclue en 2013-2014).
- > Impact de Montréal : réduction de 22 à 30 % sur les billets de toutes les catégories pour les matchs à domicile de la saison.
- > La Ronde : réduction de 29 % sur le prix des billets.
- > Revue Gestion HEC Montréal : réduction de 15 % sur les abonnements d'un an et de 20 % sur les abonnements de 2 ans.

Bien entendu, le renouvellement des ententes de partenariat, notamment avec les hôtels-boutiques du Groupe Germain, l'hôtel Delta Québec, les hôtels Fairmont, l'hôtel Le Crystal, l'hôtel Pur, Énergie Cardio, Nautilus Plus, Mont Tremblant, Coffret Prestige, ClicGolf et VIA Rail a aussi été au cœur des activités du comité au cours de l'année.

Les membres du comité ont également participé à l'évaluation des partenaires financiers de certains regroupements régionaux et ont collaboré à la production d'une brochure créée par CPA Canada sur les programmes affinités.

Le président du comité,
Robert Landry, CPA, CMA

COMITÉ DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CPA

Membres du comité

Mélanie Leduc, CPA auditrice, CA, présidente

Lisa Baillargeon, CPA, CMA

Diane Bigras, FCPA, FCGA

Danièle Blanchette, CPA auditrice, CA

Isabelle Brière, CPA, CGA

Christine Brosseau, CPA auditrice, CA

Pierrette Doré, FCPA auditrice, FCA

Guylaine Duval, CPA auditrice, CA

Serge Gagné, FCPA auditeur, FCA

Maurice Gosselin, FCPA auditeur, FCA

Trevor Hagyard, CPA auditeur, CA

Michel Larouche, CPA auditeur, CA

Patricia Michaud, CPA auditrice, CA

Diane Paul, CPA auditrice, CA

Lyne Rioux, CPA auditrice, CA

Julia Scott, CPA, CA

Linda Trudeau, CPA auditrice, CA

Secrétaire

Hélène Racine, FCPA auditrice, FCA

Invitée

Danièle Pérusse, FCPA, FCGA

Mandat

Le comité des programmes de formation professionnelle CPA a pour mandat de veiller à ce que les programmes de formation professionnelle, l'examen final commun et l'expérience pratique reflètent les orientations de la profession sur les conditions d'admission des futurs CPA. Il appuie le comité de la formation des CPA dans son rôle auprès du Conseil d'administration de l'Ordre. Afin d'assurer une interprétation commune des composantes du nouveau programme CPA, le comité invite à ses réunions, selon les sujets à discuter, les membres siégeant au comité de la formation de l'Ordre ainsi qu'à certains comités nationaux.

Résumé des activités

L'année a été marquée par le démarrage du nouveau Programme de formation professionnelle CPA dans les onze universités québécoises, ainsi que par le lancement du programme national dispensé par l'Ordre et ses trois partenaires universitaires. Le comité s'est réuni à six reprises afin de recevoir et de partager des informations plus techniques liées à la mise en place de ce nouveau programme. Les principaux sujets traités ont porté sur l'accréditation des programmes universitaires de 2^e cycle, l'évolution de la clientèle étudiante, l'application des normes d'admission, la moyenne cumulative exigée au diplôme reconnu et les mesures de compensation en place, les bachotages pour les candidats en reprise aux examens nationaux, le matériel pédagogique CPA développé par l'Ordre

et les mesures de transition des anciens cheminements CA, CGA et CMA aux nouvelles exigences CPA.

Le comité a accueilli plusieurs invités pour des présentations sur le programme national offert à distance et sa plateforme électronique D2L, le nouveau modèle de stage CPA et son journal de bord pour les étudiants ainsi que leurs mentors, les modules de synthèse du programme national et l'examen final commun CPA qui aura lieu pour la première fois en septembre 2015. De plus, les membres du comité ont été saisis d'une problématique identifiée par l'Ordre, à savoir la tendance des étudiants à opter davantage pour l'audit plutôt que la gestion, et de ses répercussions sur les stages en entreprise. L'Ordre peut compter sur leur collaboration pour rétablir l'équilibre entre l'audit et la gestion avec les prochaines cohortes d'étudiants.

Les membres ont commenté un projet de certificat de niveau intermédiaire en comptabilité et finance proposé par CPA Canada et visant à former les étudiants intéressés à occuper des postes plus techniques dans les organisations.

Le comité est une plateforme privilégiée pour favoriser la collaboration entre l'Ordre, les praticiens et les universitaires de manière à assurer une formation de qualité à nos futurs CPA et à bien répondre aux besoins du marché.

La présidente du comité,
Mélanie Leduc, CPA auditrice, CA

COMITÉ SUR LA RÉGLEMENTATION

Membres du comité

Jacques Filion, CPA auditeur, CA, président

Martine Bouillé, CPA, CA

Guy Lafrenière, CPA, CMA

Michel P. Laliberté, FCPA auditeur, FCGA

Caroline Nadeau, CPA auditrice, CA

Martine Picard, FCPA auditrice, FCA

Germain Trottier, représentant du public

Benoit Vallée, CPA, CGA

Secrétaire

Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate

Mandat

Le comité sur la réglementation a pour mandat de voir à la mise à jour des règlements actuels et à la rédaction de nouveaux règlements, et de fournir une recommandation quant à leur approbation par le Conseil d'administration. Le mandat du comité porte sur l'ensemble des règlements de l'Ordre, y compris le Code de déontologie des comptables professionnels agréés, et sur tous les projets de nouveaux règlements.

Le groupe de travail sur le Code de déontologie relève du comité et a notamment pour rôle de rédiger les propositions de modifications à apporter au Code de déontologie des comptables professionnels agréés, et d'examiner et de commenter les modifications qu'il est proposé d'apporter aux règles de déontologie harmonisées.

Résumé des activités

Les membres du comité sur la réglementation se sont rencontrés une fois durant cet exercice. Ils ont analysé les échéanciers de travail en vue de modifier les règlements suivants :

- > RÈGLEMENT SUR LE CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC;
- > RÈGLEMENT SUR LA TENUE DES DOSSIERS DE L'ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC.

Ils ont aussi analysé et commenté les propositions de modification de la règle 204 sur l'indépendance contenue au Code de déontologie harmonisé canadien à l'égard des manquements à l'indépendance.

Le groupe de travail sur le Code de déontologie s'est réuni à quatre reprises pour étudier et commenter diverses modifications proposées à la règle d'indépendance internationale qui se retrouve au Code du Conseil des normes internationales de déontologie comptable, ainsi que les modifications proposées à la partie C de ce code.

Le président du comité,
Jacques Filion, CPA auditeur, CA

COMITÉ DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

Membres du comité

Lynda Coache, FCPA, FCA, présidente

Secrétaire

Maryse Dumais

Le comité est également composé du président et d'un vice-président de chacun des 12 regroupements régionaux.

Mandat

Le comité des regroupements régionaux se veut d'abord et avant tout un moyen de communication et de coordination efficace, rapide et continu entre l'Ordre, ses vice-présidences et les regroupements de comptables professionnels agréés de l'ensemble du territoire du Québec.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- > favoriser l'échange d'information entre les regroupements;
- > partager les informations sur les initiatives de chaque regroupement;
- > participer aux consultations menées, de temps à autre, par le Conseil d'administration ou d'autres comités de l'Ordre;
- > répartir la contribution globale de l'Ordre entre les regroupements;
- > établir des règles pour le partage des surplus annuels potentiels des regroupements;
- > recevoir des demandes de financement pour des projets spéciaux des regroupements;
- > accepter des projets spéciaux et attribuer des fonds à partir des budgets disponibles;
- > informer chacun des regroupements régionaux des initiatives de l'Ordre et favoriser les échanges avec les membres et la relève sur les grands enjeux et préoccupations de la profession.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à quatre reprises en plus de tenir quelques téléconférences pour l'avancement d'un projet particulier.

En début d'exercice, le comité a tenu un lac-à-l'épaule, permettant entre autres d'informer les membres de l'entrée en vigueur de la loi canadienne anti-pourriels, du plan de communications intégré des prix et distinctions de l'Ordre et des regroupements, de même que de la création des groupes Facebook régionaux.

L'ampleur grandissante des activités des regroupements régionaux nous incite à mettre sur pied des processus et procédés unifiés qui favorisent les échanges. Nous avons travaillé à mettre nos idées en commun afin de concrétiser nos projets à la satisfaction de l'ensemble des regroupements du Québec. Le comité a donc revu son mandat afin d'élargir son rôle au chapitre de la gouvernance des regroupements régionaux.

Le comité a aussi mis sur pied un nouvel outil permettant aux regroupements de mieux planifier leurs activités en lien avec les orientations stratégiques de l'Ordre. Ce nouveau plan d'affaires servira également de tableau de bord de la performance des regroupements régionaux. Une reddition sera déposée deux fois par année au comité des regroupements, et annuellement au comité exécutif.

Toujours dans un souci d'optimisation des processus, les regroupements ont choisi d'utiliser le même logiciel comptable et ont travaillé à l'élaboration d'une charte de comptes unique.

Le comité a également reçu des représentants des vice-présidences et du Conseil de l'Ordre. Ces derniers ont ainsi pu informer les regroupements des différents changements relatifs à la gouvernance, de l'unification de la profession au niveau canadien, des activités de développement professionnel et du nouveau programme de formation professionnelle CPA.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité et les quelque 200 bénévoles qui œuvrent au sein des regroupements pour leur engagement, leur dynamisme et leur très grande collaboration. Grâce à vous, plus de 150 activités ont

été organisées au cours de l'exercice tant par les regroupements eux-mêmes qu'en collaboration avec des associations régionales.

Merci à l'équipe de l'Ordre et particulièrement à Maryse Dumais, pour son appui constant aux travaux du comité et aux activités des regroupements.

La présidente du comité,
Lynda Coache, FCPA, FCA

COMITÉ SUR LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Membres du comité

Stephan Robitaille, FCPA, FCGA, président

Christiane Brizard

Alain Côté, FCPA, FCA

Jacques Côté, FCPA, FCMA

Yves Albert Desjardins, FCPA, FCA

Sylvain Fontenelle, CPA, CGA

Alain Fortier, CPA, CA

Claude Gauvin, FCPA, FCA

Anne-Marie Hubert, FCPA, FCA

Yves Labranche, CPA, CA

André Lepage, FCPA, FCA, CA-EJC

Lyne Lortie

Alain Paquin, FCPA, FCA

Pierre-André Paré, FCPA, FCA

Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA

Michel Thérout, FCPA, FCA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Le mandat du comité sur les relations gouvernementales consiste à participer à la mise en œuvre de la stratégie de relations gouvernementales de l'Ordre auprès du gouvernement du Québec et d'agir dans ce but comme réseau d'influence et d'échange d'informations. Son objectif est d'établir l'Ordre comme un partenaire incontournable pour le gouvernement du Québec, dans les champs d'intérêt de la profession de comptable professionnel agréé (CPA), conformément aux orientations fixées en matière de valorisation de la marque CPA.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à deux reprises. Il a notamment été appelé à participer à l'organisation du Colloque CPA-Parlementaires tenu les 22 et 23 octobre 2014 à Québec. Il a également contribué à cibler les différents dossiers d'intérêt pour l'Ordre et à déterminer les stratégies à adopter afin d'obtenir le maximum de résultats dans les actions posées. C'est ainsi que l'Ordre a, avec la collaboration du comité sur les relations gouvernementales et des groupes de travail ad hoc qui ont été créés, présenté un mémoire lors des consultations publiques de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise. Il a également présenté 11 recommandations au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires.

Le président du comité,
Stephan Robitaille, FCPA, FCGA

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Membres du comité

Michel Bergeron, CPA auditeur, CA, président

Marc Bélanger, FCPA, FCMA

Diane Delisle, ASC

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Le comité des ressources humaines assiste le Conseil d'administration de l'Ordre en ce qui a trait à ses responsabilités relatives à l'embauche, à l'élaboration des objectifs, à l'évaluation, à la rémunération et à la planification de la relève des membres de l'équipe de direction et des autres employés.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à quatre reprises pour :

- > passer en revue et approuver les échelles de salaire des classes d'emploi non syndiquées (personnel non syndiqué et membres de l'équipe de direction) ainsi que recevoir un rapport annuel sur les salaires effectivement versés;
- > passer en revue et approuver les paramètres financiers de l'enveloppe budgétaire réservée à l'attribution d'une prime au mérite, de même que recevoir le rapport annuel sur les primes au mérite effectivement versées;
- > passer en revue le formulaire d'appréciation annuelle de la performance du personnel cadre, des employés associés à la direction, des employés syndiqués ou postes équivalents et du président et chef de la direction;

- > procéder à l'évaluation de la performance ainsi qu'à l'établissement des objectifs annuels du président et chef de la direction et en recommander l'approbation au Conseil;
- > s'enquérir auprès du président et chef de la direction de sa vision en ce qui concerne la relève des membres de l'équipe de direction.

Le président du comité,

Michel Bergeron, CPA auditeur, CA

COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE L'ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC

Membres du comité

Marie-France Langlois, CPA, CA, présidente

José Boucher, représentant des participants actifs

Guy Desrochers, tiers indépendant

Danièle Deschênes, observatrice

Liselène Dind, représentante des participants retraités (sans droit de vote)

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA, représentant de l'employeur

Anne-Marie Marois, représentante des participants actifs (sans droit de vote)

Daniel McMahon, FCPA, FCA, représentant de l'employeur

Jean-Pierre Nadeau, CPA, CA, tiers indépendant

Katerine Robitaille, représentante des participants retraités

Stephan Robitaille, FCPA, FCGA, représentant du Conseil d'administration

Mandat

Le mandat du comité du régime de retraite consiste à assurer la saine gestion financière et l'administration quotidienne du Régime par la mise en œuvre de moyens adéquats pour protéger les droits des participants, ainsi que conserver et faire fructifier les actifs de la caisse de retraite. Le comité agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité s'est réuni à quatre reprises. Il a notamment été appelé à analyser la performance du régime de retraite et des gestionnaires de placement, à suivre la situation financière du Régime et à revoir la politique de placement. Il a de plus autorisé l'achat de rentes aux retraités et modifié le règlement du régime de retraite de façon à permettre aux participants de transférer au volet à cotisations déterminées du Régime, des droits provenant de régimes de retraite antérieurs. Il s'est acquitté de sa tâche de voir à la préparation de l'évaluation actuarielle, de fournir des relevés aux participants, d'approuver et de faire auditer les états financiers du Régime et de préparer la déclaration annuelle de renseignements à la Régie des rentes du Québec.

Le comité a également tenu une assemblée annuelle pour les participants et les bénéficiaires du Régime au cours de laquelle il a présenté les résultats financiers de la caisse et fourni un rapport des activités de l'année. Enfin, le comité a procédé à son évaluation de rendement et de gouvernance.

La présidente du comité,
Marie-France Langlois, CPA, CA

COMITÉ DE VIGIE EN CERTIFICATION, COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET FISCALITÉ

Membres du comité de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité

André Dugal, FCPA auditeur, FCA
Alexandre Bouffard, CPA, CGA
Martine Clément, CPA, CA
Sylvain Loisel, CPA auditeur, CA
Gilles Malette, CPA auditeur, CA
Iqbal Mian, CPA, CGA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

COMITÉ DE VIGIE EN MANAGEMENT ET COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT

Membres du comité de vigie en management et comptabilité de management

Nathalie Houle, FCPA, FCMA
Luc Baribeau, CPA, CGA
Hugues Boisvert, FCPA, FCMA
Harnam Kakkar, FCPA auditeur, FCMA
Evangeline Lagou, CPA, CMA
Aziz Jonathan Mercho, CPA, CA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Les comités de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité et en management et comptabilité de management ont pour mandat d'assurer une veille de leur secteur d'expertise de la profession de CPA. Ces derniers ont été unifiés pour former le comité de vigie à la suite de la décision prise à cet effet par le Conseil de l'Ordre à sa séance du 27 février 2015.

Résumé des activités

Dans le cadre de l'exercice de la profession de CPA, les activités professionnelles des membres de l'Ordre sont très diversifiées. À cet égard, le Conseil peut compter sur la vigilance du comité de vigie pour représenter les intérêts de l'ensemble des membres et veiller à ce que les attentes et les besoins de ceux-ci soient communiqués au Conseil et à ses comités.

Au cours de l'exercice 2014-2015, les membres de ce comité se sont rencontrés à deux reprises pour formuler leurs commentaires et recommandations au Conseil en ce qui concerne le Programme de formation professionnelle (PFP) et les stages, le programme de développement professionnel ainsi que la mise à jour des orientations stratégiques pour 2015-2017. Les membres du comité de vigie ont exprimé leurs commentaires et recommandations au Conseil, notamment quant à leur volonté de bien représenter les membres dans leur secteur d'activité. Ils ont aussi mentionné leur appréciation à l'égard des efforts déployés en ce qui concerne la volonté de l'Ordre d'offrir des services diversifiés aux membres dans les différents secteurs d'expertise.

Les co-présidents du comité,
André Dugal, FCPA auditeur, FCA
Nathalie Houle, FCPA, FCMA



